

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 660-5

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **5 mai 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 660-5** modifiant le *Règlement numéro 660 sur l'utilisation de l'eau potable*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 13 mai 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière